

REGLEMENT DU CONCOURS LAÏCITE 2024
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Article 1 : Objet du concours

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les étudiants et personnels de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Il vise à promouvoir la connaissance du principe de laïcité à travers la pratique des arts graphiques et plastiques. Les œuvres proposées doivent être des créations individuelles originales. Le jury pourra écarter du palmarès du concours les œuvres qui auraient de trop nombreuses similitudes avec d'autres œuvres existantes et publiées, sur internet notamment. Le concours est organisé par l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Un participant peut proposer un dessin, une peinture, une sculpture ou toute autre œuvre graphique ou plastique.

Article 2 : Modalités de participation

Les créations proposées doivent être des œuvres réalisées manuellement. Tous les outils sont autorisés. Les participants devront éviter d'utiliser des mines de carbone (crayon de papier) qui brillent lors du scannage et empêchent d'obtenir une bonne qualité d'image. Les œuvres ne doivent pas dépasser le format A3.

Les œuvres qui ne correspondraient pas aux critères du concours énoncés ci-dessus ne seront pas prises en considération.

Article 3 : Envoi des œuvres Les œuvres doivent être scannées ou photographiées puis envoyées par message électronique à l'adresse suivante : laicite@univ-reims.fr La date limite est fixée au **13 février 2025**. Chaque œuvre devra comporter dans le message électronique le nom du participant, son adresse de messagerie de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et le titre de l'œuvre. Elle devra être accompagnée du formulaire ci-joint complété et signé. Pour toute question ou problème, vous pouvez nous contacter à l'adresse de messagerie suivante: laicite@univ-reims.fr

Article 4 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage causé aux œuvres ou de perte des images.

Article 5 : Jury

Le jury sera composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de six membres.

Article 6 : Sélection et prix

Le jury délibèrera pour sélectionner les meilleures œuvres.

Un prix sera attribué à la meilleure œuvre du personnel et trois prix seront décernés aux meilleures œuvres des étudiants.

Les résultats seront annoncés publiquement lors de **la remise des prix le 28 février 2025**. Les lauréats seront prévenus quelques jours avant sur leur messagerie de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Article 7 : Exposition

Les œuvres lauréates pourront être exposées à la bibliothèque universitaire du campus Croix-Rouge.

Article 8 : Droit d'auteur et utilisation des œuvres

Le participant autorise les organisateurs du concours à exposer éventuellement son œuvre physiquement et en ligne sur le site de la bibliothèque universitaire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne : <http://www.univ-reims.fr/bu>. Le participant autorise les organisateurs à utiliser son œuvre pour la publicité future du concours (réalisation d'affiche ou de flyers, illustration de page web en rapport avec le concours) sans que cette utilisation ne donne lieu à une gratification au titre du droit d'auteur. Les organisateurs s'engagent à toujours citer le nom de l'auteur s'ils utilisent tout ou partie de l'œuvre proposée au concours et à limiter son utilisation à la publicité du concours. Les organisateurs interdisent la présentation d'une œuvre qui ne serait pas la création originale du participant. Seul le participant sera reconnu responsable si des problèmes relatifs aux droits de propriété intellectuelle découlent de sa participation.

Article 9 : Le règlement

Le règlement du concours est disponible sur le site de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

INFORMATION CONCERNANT LE TRAITEMENT DE DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (2, avenue Robert Schuman 51100 Reims), s'engage à ce que le traitement de données personnelles soit conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés (loi du 6 janvier 1978 modifiée). Les données sont recueillies dans le cadre de l'organisation du Concours Laïcité 2024 de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Pour participer au concours, les participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant. Ces données sont utilisées aux seules fins du concours (gestion des participations, désignation des gagnants par le jury, publicité future du concours, exposition physique et en ligne des dessins) sur la base de son règlement, que vous avez accepté. Nous récoltons votre consentement, afin de conserver vos données pour vous contacter dans le cadre des futures éditions. Les destinataires des données sont les organisateurs du concours et les membres du jury, tous personnels de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Ces données sont conservées jusqu'à la fin du concours et pour la durée de l'exposition en ligne des dessins. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition et un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter les responsables du concours. Vous pouvez également contacter la Déléguée à la Protection des Données de l'URCA à l'adresse suivante, dpo@univ-reims.fr et si vous estimez que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la faculté d'introduire une réclamation à la CNIL, en ligne ou par courrier postal.

**Formulaire de participation au Concours laïcité 2024
de l'Université de Reims Champagne-Ardenne**

Le/la participant(e) :

NOM, Prénom :

Courriel URCA:

L'œuvre :

Titre

:

Sujet

:

Techniques utilisées :

Déclaration sur l'honneur et autorisation :

NOM, Prénom :

Je soussigné (e),.....déclare sur
l'honneur être l'auteur de l'œuvre intitulée :

.....
que je présente au Concours Laïcité 2024 de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

J'autorise l'URCA à traiter mes données personnelles aux fins d'être contacté(e) lors des
éditions futures du concours

Date :

Signature :